

ACTIVITÉS DE L'INAGHEI

A. - PROGRAMMES D'ÉTUDES

L'Institut offre des programmes d'études qui conduisent aux grades suivants:

- 1- Licence en Administration
Option : Gestion des entreprises
Option : Administration publique
Option : Sciences comptables
- 2- Licence en Science Politique spécialisée en Relations internationales
- 3- Diplôme en Sciences comptables
- 4- Certificats en :
Gestion des entreprises
Administration publique
Science Politique

B.- ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

L'Institut organise des cours et des séminaires de courte durée sur des thèmes spécifiques à l'intention des agents et des cadres des secteurs public et privé.

Voici quelques exemples retenus dans le passé :

- La Gestion de projets
- La Gestion du Personnel
- Méthodes de recherche en marketing
- La Gestion de parcs-automobiles
- La Gestion de documents administratifs
- Le management de direction

L'INAGHEI examine toute demande de programme de perfectionnement et organise le cas échéant des séminaires y relatifs.

C.- ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Elles portent sur des travaux d'investigation pour les besoins propres de l'Institut ou sont réalisées à la demande d'Institutions publiques ou privées.

D.- AUTRES ACTIVITÉS

L'INAGHEI organise des stages, des colloques, des conférences sur des sujets d'intérêt général dans le domaine de l'Administration publique, de l'administration des affaires, des Sciences comptables, de la Sciences Politique.

CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS

L'INAGHEI reçoit trois catégories d'étudiants :

A.- ETUDIANTS EN FORMATION

Ce sont les étudiants inscrits à un des programmes de licence. Ils sont à plein temps, quand ils s'inscrivent à un programme dispensé dans la matinée, et à temps partiel, quand ils suivent un programme du soir.

B.- ETUDIANTS EN FORMATION CONTINUE

Ce sont les étudiants inscrits à un des programmes de certificat ou au diplôme en Sciences comptables.

C.- ETUDIANTS EN PERFECTIONNEMENT

Ce sont les étudiants inscrits à un ou plusieurs séminaires et qui reçoivent une attestation de participation

CONDITIONS D'ADMISSION

A.- AU PROGRAMME DE FORMATION OU DE LICENCE

Il est prévu trois formes de recrutement au programme de licence :

- a) Le recrutement par concours
- b) Le recrutement sur titres
- c) Le recrutement professionnel

1.- Quelle que soit la forme de recrutement, le candidat doit compléter un dossier comprenant :

- 1.1- Demande d'admission établie sur le formulaire de **L'INAGHEI**
- 1.2- Extrait d'acte de naissance
- 1.3- Certificat de fin d'études secondaires deuxième partie.
- 1.4- Extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois
- 1.5- Certificat de santé ayant moins de trois mois
- 1.6- Trois photos d'identité ayant moins de trois mois
- 1.7- Carte d'identité pour l'exercice en cours

N.B. Les originaux de toutes ces pièces doivent être déposés au secrétariat au moment l'Inscription.

2- Les candidats détenteurs du certificat de fin d'études secondaires deuxième partie doivent passer le **CONCOURS D'ADMISSION** organisé par **L'INAGHEI** au cours du mois de Septembre.

Le Concours comprend les épreuves suivantes :

- 2.1- Culture générale, Coefficient 3
- 2.2- Histoire générale, Coefficient 3
- 2.3- Histoire d'Haïti, Coefficient 3
- 2.4- Anglais ou Espagnol, Coefficient 2

3- **LE RECRUTEMENT SUR TITRES** est ouvert aux candidats détenteurs au moins du grade de licencié. Néanmoins lesdits.

- 3.1- Réussir une épreuve de langue anglaise ou espagnole, à moins de présenter une équivalence pour l'une ou l'autre de ces deux langues.
- 3.2- Se présenter à un entretien d'évaluation

N.B. Le candidat détenteur d'un titre universitaire est dispensé de l'Année préparatoire et est admis directement au programme de formation de son choix. Toutefois il doit prendre les cours de l'Année Préparatoire qu'il n'aurait pas encore suivis, notamment mathématiques, statistiques, principes d'administration et introduction à l'économie

4.- **LE RECRUTEMENT PROFESSIONNEL** est ouvert aux candidats :

- 4.1- Détenteurs du certificat de fin d'études secondaires deuxième partie.
- 4.2- Ayant au moins cinq années d'expérience de travail après l'obtention du certificat de fin d'études secondaires.

Pour être admis en Année Préparatoire, ils doivent réussir une épreuve de langue anglaise ou espagnole et se présenter à un entretien d'évaluation.

B.- AU PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Les candidats au programme de formation continue doivent :

- 1- Compléter un dossier comprenant les mêmes pièces que celles exigées des candidats au programme de licence.
- 2- Présenter un diplôme universitaire ou justifier d'une expérience de travail d'au moins cinq ans.

C.- AUX ACTIVITES DE PERFECTIONNEMENT

Les activités de perfectionnement ont un caractère ponctuel et s'adressent généralement à une clientèle spécifique. Les candidats aux séminaires doivent remplir le formulaire d'inscription.

REGIME D'ETUDES

A.- ANNEE ACADEMIQUE

L'année académique correspond au calendrier scolaire arrêté chaque année par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle est divisée en deux sessions ou semestres, d'Octobre à Février et de Mars à Juillet. Toutefois pendant les vacances de Noël de Pâques et d'été, des cours intensifs peuvent être offerts aux étudiants.

B.- REGIME PARTICULIER DE L'ANNÉE PRÉPARATOIRE

1- L'étudiant admis en Année Préparatoire doit avoir obtenu une moyenne générale de 60 sur 100 pour les deux semestres afin de pouvoir s'inscrire à un programme de licence.

2- Toute note inférieure à 40 sur 100 empêche l'admission au programme de licence, quelle que soit la moyenne générale. Toutefois le directeur des études, d'accord avec les coordonnateurs, peut autoriser un étudiant à poursuivre ses études, s'il a obtenu une note éliminatoire pour une seule matière et moyennant qu'il reprenne la matière.

3- Un examen de reprise est organisé au cours du mois de septembre pour les étudiants :

3.1- Ayant obtenu la moyenne générale de 60 sur 100 pour les deux semestres mais avec des notes inférieures à 60 sur 100. Les épreuves porteront sur toutes les matières pour lesquelles une note supérieure à 40 sur 100 a été obtenue.

3.2- Ayant obtenu une moyenne d'au moins 50 sur 100 pour les deux semestres. Les épreuves porteront sur toutes les matières pour lesquelles la note réglementaire de 60 sur 100 n'a pas été obtenue.

4- L'étudiant qui désire s'inscrire à l'une des options offertes à la licence en administration doit avoir obtenu une note de 60 sur 100 pour :

L'Introduction à l'économie, les Principes d'Administration, les Mathématiques et les Statistiques.

5- L'étudiant qui désire s'inscrire au programme de licence en Sciences Politiques doit avoir une note de 60 sur 100 pour les matières suivantes :

Principes d'Administration, Sociologie, Introduction à l'économie, Histoire Moderne et contemporaine, Géographie économique et Introduction au droit et droit civil.

6- Les étudiants désireux de participer à l'examen de reprise doivent s'inscrire 15 jours avant le début de l'examen dont la date est fixée par le directeur des études qui reçoit les inscriptions.

7- L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne générale requise ou les moyennes et notes exigées pour l'admission à un programme de licence, qui a abandonné ses études, perd le bénéfice, qui a abandonné ses études, perd le bénéfice de son admission en Année Préparatoire.

S'il veut refaire l'Année Préparatoire, il devra s'inscrire à nouveau et participer au concours d'admission. Il ne sera tenu aucun compte des notes obtenues auparavant.

Après deux échecs, l'étudiant n'est plus habile à s'inscrire au concours d'admission une troisième fois.

C.- REGLEMENTS GENERAUX SYSTEME DE CREDIT

Le régime en vigueur à L'INAGHEI est la promotion par matière.

L'unité de base d'enseignement d'une matière est le crédit.

Une matière peut comporter plusieurs crédits dont chacun correspond à 15 heures d'enseignement

En général, les cours réguliers sont de 2 ou 3 crédits, soit 2 ou 3 heures par semaine ou encore de 30 ou 45 heures par semestre.

Le programme de licence, qui commence après l'Année Préparatoire comporte 90 crédits, soit l'équivalent de 30 cours de 45 heures.

Le programme de diplôme en Sciences comptables comprend 60 crédits soit 20 cours de 45 heures et les programmes de certificat sont de 30 crédits, soit 10 cours de 45 heures.

ORDRE DES COURS

Les connaissances acquises par les étudiants sont évaluées pour chaque cours séparément. Mais les cours sont suivis dans l'ordre établi par L'INAGHEI, car il y a des cours qui sont préalables à d'autres. Toute exception à cette règle doit être autorisée par le directeur des études après avis favorable du coordonnateur responsable du programme.

INSCRIPTIONS

Après avoir terminé avec succès l'Année Préparatoire ou bénéficié d'une dispense, l'étudiant s'inscrit au programme de licence de son choix auprès du coordonnateur responsable.

L'inscription doit être faite au début de chaque semestre aux dates fixées par le directeur des études.

Au moment de l'inscription, l'étudiant indique les cours qu'il veut prendre pendant le semestre tout en s'assurant que les cours auxquels il s'inscrit font partie du programme choisi et que les cours préalables ont été suivis avec succès.

Après avoir arrêté, de concert avec le coordonnateur, son programme d'études au début du semestre, l'étudiant a un délai maximum de 15 jours pour le modifier. Passé ce délai, aucune demande de modification ne sera prise en considération.

NOMBRE DE COURS PAR SEMESTRE

L'étudiant à temps plein doit s'inscrire à un minimum de 3 et à un maximum de 5 cours réguliers par semestre.

L'étudiant à temps partiel est autorisé à s'inscrire à 2 cours réguliers au minimum et 3 cours réguliers au maximum par semestre.

Tout étudiant qui ne totalise pas un minimum de 18 crédits à la fin des quatre premiers semestres de son admission à un programme de licence est considéré comme ayant abandonné ses études et son dossier est fermé.

La réouverture du dossier pourra être envisagée, sur demande de l'étudiant, par le directeur des études sur avis favorable du coordonnateur responsable.

EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être accordées pour des cours suivis dans un autre établissement universitaire reconnu, moyennant que les notes obtenues pour ces cours soient de 60 sur 100 au moins.

La demande adressée au coordonnateur responsable doit être accompagnée du relevé des notes et la description du cours

Le coordonnateur peut exiger une épreuve écrite avant d'accorder l'équivalence.

Les demandes d'équivalences ne doivent pas dépasser 10 pour cent du total des crédits du programme.

EVALUATION

Le contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants sont soumis à trois tests au moins par semestre. Les notes des tests entrent dans le calcul de la note finale pour chaque cours. La note de passage pour chaque cours est de 60 sur 100.

Toute note inférieure à 60 sur 100 oblige l'étudiant à reprendre le cours.

Toute fraude ou tentative de fraude, à l'occasion d'une épreuve, entraîne l'annulation des copies de l'auteur et de ses complices qui obtiennent automatiquement la note zéro.

EPREUVE DIFFERÉE

L'étudiant qui, pour cause de maladie ou autre raison valable au jugement du coordonnateur et du directeur des études, a été empêché de se présenter à une épreuve, pourra être autorisé à subir une épreuve différée avec l'approbation du professeur titulaire.

APPEL

L'étudiant peut solliciter, par requête adressée au coordonnateur de son programme, la révision d'une note finale pour cause d'erreur matérielle. Cette requête doit être présentée dans les sept jours qui suivent l'affichage des notes.

ASSIDUITE AU COURS

L'étudiant qui cumule un tiers ou plus d'absences à un cours est considéré comme ayant abandonné le cours.

NOTATION

Les notes sont appréciées suivant l'échelle ci-dessous

100 – 90	Excellent
89 – 80	Très Bien
79 – 70	Bien
69 – 65	Assez – Bien
64 – 60	Passable
59 – 40	Médiocre
39 – 0	Nul

DURÉE DU PROGRAMME DE LICENCE

Les étudiants à plein temps et à temps partiel disposent respectivement de 10 et de 15 semestres consécutifs au maximum pour terminer le cycle d'études. Ces délais commencent à courir après l'Année Préparatoire.

Si à l'expiration du délai imparti, un étudiant ne totalise pas les 90 crédits, il ne fait plus partie de L'INAGHEI qui délivre, sur demande, un relevé de toutes ses notes.

SANCTIONS DE SORTIE AUX PROGRAMMES DE LICENCES

Le mémoire est la sanction de sortie privilégiée à L'INAGHEI confère 6 crédits. Cependant l'étudiant peut choisir une autre modalité qui consiste en 3 travaux de recherche présentés au cours du programme de licence.

A.- REGLEMENTS RELATIFS AU MEMOIRE

a) PROCEDURE

- L'étudiant présente un sujet de mémoire au coordonnateur de son option
- Le coordonnateur et l'étudiant d'un commun accord choisissent un professeur pour diriger la recherche
- L'étudiant complète sa recherche et rédige un mémoire de 60 à 100 pages.
- Si le professeur qui dirige la recherche estime que le travail est satisfaisant, il autorise par écrit l'étudiant à solliciter du directeur des études la formation d'un jury de soutenance.
- Dans les quinze jours qui suivent cette demande accompagnée de 4 exemplaires du mémoire, le directeur des études informe l'étudiant de la composition du jury et de la date de la soutenance.
- En fixant cette date, le directeur des études accorde aux membres du jury un minimum de 15 jours pour prendre connaissance du mémoire.

b) METHODOLOGIE

- Le sujet de recherche doit être circonscrit dans un domaine précis de l'option. Il se rapportera de préférence aux problèmes haïtiens.
- Le travail, selon sa nature, sera fondé sur des enquêtes, sur l'exploitation d'une documentation, par exemple : Constitutions, lois, conventions, autres actes officiels constituant des sources primaires ainsi que des ouvrages, études, articles formant des sources secondaires

- Le travail doit refléter une maturité quant à la compréhension théorique du thème abordé, et démontrer une réelle capacité d'analyse et de synthèse.
- La méthodologie du mémoire, annoncée et présentée dans l'introduction, doit être strictement respectée dans le développement.
- Toutes les affirmations doivent être justifiées, démontrées et étayées par des références.
- Les références bibliographiques doivent être en rapport réel avec le sujet traité.
- Le mémoire de licence comporte un nombre limité de pages : minimum 60, maximum 100, à l'exclusion de la bibliographie et des annexes. Il est dactylographié à double interligne sur format 8½ x 11 à raison de 24 lignes minimum par page
- Le style sera clair, simple et concis

c) COMPOSITION DU JURY

Le jury se compose de trois membres :

- Le professeur qui a dirigé la recherche
- Deux autres professeurs de L'INAGHEI ayant une compétence reconnue en rapport avec le sujet du mémoire.
- Le Directeur des études désigne le Président du jury qui ne peut être en aucun cas, le professeur qui a dirigé la recherche.
- Toutefois il peut être fait appel à un spécialiste en dehors du personnel enseignant de L'INAGHEI comme membre du jury.

d) SOUTENANCE

- La soutenance a lieu en séance publique le président du jury ouvre la séance et accorde la parole à l'étudiant qui fait un exposé de 20 minute résumant les points essentiels de son travail.
- Le président déclare la discussion ouverte
- Au terme des débats, le jury se retire pour délibérer
- Le président du jury donne lecture du procès-verbal des délibérations.

B) REGLEMENTS RELATIFS AUX TROIS TRAVAUX DE RECHERCHE

Ces trois travaux de recherche se rapportent nécessairement à l'option de l'étudiant et confèrent deux crédits chacun.

a) PROCEDURE ET METHODOLOGIE

- L'étudiant présente un sujet de recherche à son professeur
- Le sujet de recherche doit être circonscrit dans un domaine précis de la discipline
- Le travail de recherche ne doit en aucun cas s'inscrire dans le cadre des travaux normalement exigés dans un cours.

- Le travail de recherche comprend un minimum de 20 pages dactylographiées sur format 8½x11 à double interligne à raison de 24 lignes minimum par page.
- Le travail de recherche doit témoigner des mêmes qualités que le mémoire.
- Le travail de recherche est évalué par le titulaire du cours.

ATTESTATION

Des attestations de cours suivis seront délivrées aux étudiants qui en feront la demande.

L'INAGHEI remet également des attestations pour les activités de perfectionnement.

PRESENTATION DU PROGRAMME DE LA PREPARATOIRE

Comme spécifié à la section IV portant sur le régime des études, l'année préparatoire comporte un régime de promotion annuelle. Ainsi, pour avoir accès au programme de licence, l'étudiant doit avoir cumulé la moyenne générale de 60% pour le total des notes des deux semestres de l'année, outre les notes exigées pour certaines matières suivant le programme choisi

COTE	TITRE DUCOURS	N. D'HEURES
ADM3101	Principes d'administration	45
DRT 0001	Introduction au Droit et Droit Civil	30
ECO 0001	Introduction à l'économie	45
GEN 0003	Histoire Moderne et Contemporaine	30
GEN 0004	Sociologie	45
GEN 0006	Ecologie et Ressources Naturelles d'Haïti	30
GEN 0007	Méthodes de Recherche	45
GEN 0001	Mathématiques I	45
QTF 0002	Mathématiques II	30
QTF 0003	Statistiques I	45
QTF 0004	Statistiques II	45
		<hr/>
		TOTAL D'HEURES : 495

PRESENTATION DES PROGRAMMES DE LICENCES

A.- LICENCE EN ADMINISTRATION

1.- Option Gestion des Affaires

1^{ER} NIVEAU

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
ADM 2205	Gestion du Personnel	ADM 3101	3

1^{ER} NIVEAU (suite)

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
COM 5101	Principes de Comptabilité I	-	3
COM 5102	Principes de Comptabilité II	COM 5101	3
DRT 2102	Droit Social	DRT 0001	3
ECO 3202	Macro-Économie	ECO 0001	3
ECO 2203	Micro Économie	ECO 0001	3
QTF 2105	Maths. Appliquées à la Gestion	-	3
QTF 2106	Stats. Appliquées à la Gestion	QTF 2105	3
QTF 2107	Introduction à l'Informatique	-	3
QTF 4115	Maths Financières	-	3

TOTAL 30

2EME NIVEAU

ADM 2306	Processus Décisionnel	QTF 2106	3
COM 5204	Budgétisation	COM 5102	3
COM 5211	Prix de Revient I	COM 5102	3
COM 5214	Fiscalité II	COM 5102	3
DRT 4213	Droit des Affaires	DRT 0002	3
GES 1210	Introduction an Marketing	ECO 2203	3
GES 1211	Théorie de la Production	ADM 2306	3
GES 1226	Finances des Affaires	COM 5102	3
GES 2231	Gestion de Projets	COM 5204	3
QTF 2214	Information de Gestion	ADM 2306	3

TOTAL 30

3EME NIVEAU

ADM 3215	Séminaire de Recherche	-		3
ADM 4128	Comportement Organisationnel	ADM 3101		3
ADM 4329	Marketing International	GES 1210		3
DRT 4314	Droit des Affaires International	DRT 4213		3
ECO 1308	Monnaie et Banques	ECO 3202		3
ECO 2313	Économie Haïtienne	ECO 3202		3
QTF 2209	Analyse Financière	GES 1226		3
GES 4427	Politique Générale d'Entreprise	GES 1226		3
ADM 4000	Mémoire ou 3 Travaux			6

TOTAL 30

2.- Option : Administration Publique

1^{ER} NIVEAU

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
ADM 2205	Gestion du Personnel	ADM 3101	3
COM 5101	Principes de Comptabilité I	-	3
COM 5102	Principes de Comptabilité II	COM 5101	3
DRT 2102	Droit Social	DRT 0001	3
ECO 3202	Macro-Économie	ECO 0001	3
ECO 2203	Micro Économie	ECO 0001	3
QTF 2105	Maths Appliquées à la Gestion	-	3
QTF 2106	Stats. Appliquées à la Gestion	QTF 2105	3
QTF 2107	Introduction à l'Informatique	-	3
			<hr/>
			TOTAL 27

UNE MATIERE AU CHOIX

GEN 4211	Rédaction Administrative	-	3
POL 1107	Analyse Politique I	-	3
QTF 4115	Maths financière	-	3

2EME NIVEAU

ADM 2304	Administration du Développement	ECO 3202	3
ADM 2306	Processus Décisionnel	QTF 2106	3
ADM 3208	Structure Administratives d'Haïti	ADM 3101	3
ADM 1313	Administration Communale	ADM 3208	3
COM 5204	Budgétisation	COM 5102	3
DRT 1103	Droit Administratif	DRT 0001	3
DRT 1104	Droit Constitutionnel	-	3
ECO 1211	Comptabilité Nationale	ECO 3202	3
GES 2231	Gestion de Projets	COM 5204	3
			<hr/>
			TOTAL 27

UNE MATIERE AU CHOIX

ECO 2205	Économie du Développement	ECO 3202	3
ECO 2309	Économie Agraire	ECO 3202	3
ECO 1312	Économie Industrielle	ECO 2203	3
POL 1208	Analyse Politique II	POL 1107	3
QTF 2214	Informatique II	ADM 2306	3

Option : Administration Publique

3EME NIVEAU

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
ADM 1309	Systèmes Administ. Comparées	ADM 3208	3
ADM 1312	Aménagement du Territoire	ADM 3208	3
ADM 3215	Séminaire de Recherche	-	3
COM 5318	Comptabilité Publique	COM 5204	3
ECO 2306	Planification Économique	ADM 2304	3
ECO 1308	Monnaie Et Banques	ECO 3202	3
ECO 1210	Économie Financière	ECO 3202	3
ECO 2313	Économie Haïtienne	ECO 3202	3
ADM 4000	Mémoire ou 3 Travaux		6
			<hr/>
			TOTAL 30

3.- Option : Sciences comptables

1^{ER} NIVEAU

ADM 2205	Gestion du Personnel	ADM 3101	3
COM 5101	Principes de Comptabilité I	-	3
COM 5102	Principes de Comptabilité II	COM 5101	3
DRT 4213	Droit des Affaires	DRT 0001	3
ECO 3202	Macro-Économie	-	3
ECO 2203	Micro-Économie	-	3
QTF 2105	Maths Appliquées à la Gestion	-	3
QTF 2106	Stats. Appliquées à la Gestion	QTF 2105	3
QTF 2107	Introduction à l'Informatique	-	3
QTF 4115	Maths Financières	-	3

TOTAL 30

2EME NIVEAU

COM 5203	Fiscalité I	COM 5102	3
COM 5205	Comptabilité Intermédiaire I	COM 5102	3
COM 5206	Comptabilité Intermédiaire II	COM 5205	3
COM 5207	Vérification I	COM 5102	3
COM 5309	Comptabilité et Informatique	COM 5102	3
COM 5211	Prix de Revient I	COM 5102	3
COM 5212	Prix de Revient II	COM 5211	3

3. Option : Sciences Comptables

2EME NIVEAU (suite)

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
GES 1210	Introduction au Marketing	ECO 2203	3
GES 1226	Finance des Affaires	COM 5102	3
GES 2231	Gestion de Projets	COM 5204	3

TOTAL 30

3EME NIVEAU

COM 5308	Théorie Comptable	COM 5205	3
COM 5310	Vérificatin II	COM 5205	3
COM 5313	Plan Comptable Haïtien	COM 5205	3

COM 5214	Fiscalité II	COM 5102	3
COM 5315	Comptabilité Spécialisée I	COM 5205	3
COM 5316	Comptabilité Spécialisée II	COM 5205	3
COM 5317	Vérification III	COM 5310	3
DRT 4314	Droit International des Affaires	DRT 4213	3
GES 1314	Analyse Financière	GES 1226	3
GES 4427	Politique Général de l'entreprise	GES 1226	3

TOTAL 30

B.- LICENCE EN SCIENCE POLITIQUE

Option : Relations Internationales

1^{ER} NIVEAU

ADM 2205	Gestion du Personnel	ADM 3101	3
DRT 2102	Droit Social	DRT 0001	3
DRT 1103	Droit Administratif	-	3
DRT 1107	Droit International Public I	-	3
ECO 3202	Macro-Économie	ECO 0001	3
POL 1101	Introduction à la Science Politique	-	3
POL 1103	Histoire des Doctrines Politiques	-	3
POL 1107	Analyse Politique I	-	3
POL 1109	Théories des Relat. Internationales	-	3
POL 1313	Diplomates et Diplomatie	-	3

TOTAL 30

2EME NIVEAU

COTE	MATIERE	PREREQUIS	CREDITS
ADM 3208	Structures Administ. D'Haïti	ADM 3101	3
DRT 1104	Droit Constitutionnel	-	3
DRT 1208	Droit International Public II	DRT 1107	3
DRT 4212	Les Organisations Internationales	DRT 1107	3
ECO 3204	Relations Écono. Internationales	ECO 3202	3
POL 1102	Histoire Diplomatique d'Haïti	-	3
POL 1104	Relations Internationales I	POL 1109	3
POL 1205	Relations Internationales II	POL 1104	3
POL 1208	Analyse Politique II	POL 1107	3
POL 1311	Géopolitique	ECO 3204	3

TOTAL 30

3EME NIVEAU

DRT 1306	Droit International Pénal	POL 1208	3
DRT 1209	Droit International Privé	POL 1208	3
DRT 1310	Droit Diplomatique et Consulaire	DRT 1104	3
ECO 2313	Économie Haïtienne	ECO 3202	3
GEN 3108	Monde Caraïbes	POL 1205	3
POL 1306	Relations Internationales III	POL 1205	3
POL 1310	Problèmes Politi. Contemporains	POL 1109	3

POL	4212	Évolutions des Idées Pol. En Haïti	POL	1303	3
ADM	4000	Mémoires ou 3 Travaux			6
					<hr/>
					TOTAL 30

PRESENTATIONS DES PROGRAMMES DE CERTIFICATS

Ces programmes de certificats en Gestion des Affaires, en Administration Publique et en Science Politique comportent 10 cours de 45 heures soit 30 crédits.

A.- CERTIFICAT EN GESTION DES AFFAIRES

COTE	MATIERE	CREDITS
ADM 3101	Principes d'Administration	3
ADM 2205	Gestion du Personnel	3
COTE	MATIERE	CREDITS
COM 5101	Principes de Comptabilité I	3
COM 5102	Principes de Comptabilité II	3
COM 5204	Budgétisation	3
DRT 2102	Droit Social	3
DRT 4213	Droit des Affaires	3
ECO 3202	Macro-Économie	3
ECO 2203	Micro-Économie	3
GES 1210	Introduction au Marketing	3
		<hr/>
		TOTAL 30

B.- CERTIFICAT EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ADM 3101	Principes d'Administration	3
ADM 2304	Administration du Développement	3
ADM 2205	Gestion du Personnel	3
ADM 2306	Processus Décisionnel	3
ADM 3208	Structures Administratives d'Haïti	3
COM 5101	Principes Comptables I	3
COM 5102	Principes Comptables II	3
COM 5204	Budgétisation	3
DRT 2102	Droit Social	3
DRT 1103	Droit Administratif	3
		<hr/>
		TOTAL 30

C.- CERTIFICAT EN SCIENCE POLITIQUE

ADM 3208	Structures Administratives d'Haïti	3
DRT 1104	Droit Constitutionnel	3
DRT 4212	Les Organisations Internationales	3
POL 1101	Introduction à la Sciences Politique	3
POL 1103	Histoire des Doctrines Politiques	3
POL 1306	Relations Internationales III	3
POL 1107	Analyse Politique I	3
POL 1208	Analyse Politique II	3
POL 1109	Théories de Relations Internationales	3
POL 4212	Évolutions des idées Politiques en Haïti	3

TOTAL 30

DESCRIPTION DES COURS OFFERTS A L'INAGHEI

1. MODULES / MANAGEMENT

ADM 3101 - PRINCIPES D'ADMINISTRATION

L'objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant aux principes et méthodes de gestion. Le gestionnaire et son univers de fonctionnement. Analyse scientifique et la prise de décision. Analyse détaillée du processus de management : planification, organisation, direction et contrôle.

ADM 2205 – GESTION DU PERSONNEL

Ce cours vise à l'acquisition des principes de base de la gestion du personnel. Il étudie les problèmes que pose leur application dans l'administration publique et la gestion des affaires : planification et prévision de la main-d'œuvre ; les politiques de recrutement sélection, motivation, formation, évaluation, salaires. Les thèmes suivants seront également abordés : structures et fonctions d'un service de personnel, rapports du services de personnel avec l'univers administratif, relation syndicats-entreprises, convention et contrats collectifs.

ADM 4128 – COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL

Ce cours examine les concepts et modèles permettant une analyse du comportement de l'individu ou des groupes dans les organisations. Il traite des processus organisationnels fondamentaux tels que la communication, les styles de leadership, la motivation et la satisfaction au travail, le pouvoir, l'influence, les conflits et leur résolution pratique. Interprétation de ces phénomènes dans la réalité haïtienne.

GES 1210 – INTRODUCTION AU MARKETING

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les concepts de base du marketing. Evolution, définition et rôle du marketing dans l'entreprise. Le marché ; comportement du consommateur. Stratégie Marketing : politique de produit, de prix, de communication, de distribution. Les études de marché : méthodes de recueil des données d'analyse des résultats. Les sondages. Les panels

ADM 4329 – MARKETING INTERNATIONAL

Le processus d'internationalisation de la firme : pays industrialisés et pays en développement. L'exportation : principaux problèmes, le choix d'un marché. Les enquêtes et les études de marché. La conception des produits et la détermination des prix. Les circuits de distribution, les communications commerciales. Le plan d'action commerciale à l'exportation. Le « franchising ». Les accords industriels. Les sociétés en co-propriété ou « joint ventures ». Problèmes scientifiques à l'exportation : assurance, transport, financement, cotations.

ADM 3215 – SEMINAIRE DE RECHERCHE

La recherche dans le contexte d'une organisation. Le processus de recherche : schéma théorique, étapes et travail d'équipe. La nature des données et les modes d'obtention de l'information. Problèmes statistiques de la recherche. Les questionnaires, les guides d'entretien, l'entrevue individuelle et l'entrevue de groupe. L'analyse des données et la rédaction d'un rapport de recherche. Etudes de différents projets de recherche.

GES 1211 – PRODUCTION

Localisation des usines, dessin du produit, contrôle de qualité, études des temps et mouvements, achat et remplacement de machines. Analyse des réseaux, planification de la production, d'inventaire et de gestion des stocks.

GES 2231 – GESTIONS DE PROJETS

Définitions et concepts relatifs au management des projets. La formulation et l'analyse de la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation, les illustrations des principales approches techniques. *Les problèmes d'appréhension, fonctionnement dans les projets.*

GES 4427 – POLITIQUE GENERALE ET CREATION D'ENTREPRISES

Cours global de décision au niveau de la d'une organisation complexe : entreprise, d'une grande entreprise et d'une institution, cours d'appuie sur les connaissances fondamentales acquises dans les cours du programme (management, finance, production et marketing) et leur utilisation étude sectorielle des entreprises haïtienne agro-industries, sous traitance, entreprise etc
Des dossiers de création d'une entreprise présentés par des groupes d'étudiants à de ce cours.

ADM 3208 – STRUCTURES ADMINISTRATIVES D'HAÏTI

Définition de la notion de structure : Théories structuraliste, fonctionnaliste, le concept d'auto-régulation dans l'Administration publique.

Structures Centrales : composition et évolution. Les Structures Locales ; les communes haïtiennes, vers une réforme des collectivités locales à l'ère de la Planification régionale et aménagement du territoire, nouvelle représentation du département en tant que collectivité locale, perspective d'une participation locale dans le développement régional, les nouvelles structures appropriées.

ADM 2304 – ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT

Définition des concepts. La naissance d'une administration du développement.-
Caractéristiques d'une Administration de Développement : Statut juridique et financier, statut spécifique : les divers types d'administration des missions (économiques, financées, technique, sociale de changement ou de modernisation administrative)

- La planification centrale comme cause de la naissance des administrations de développement. Le renforcement institutionnel. La naissance des établissements et entreprises publics.

Quelques exemples de l'Administration de développement en Haïti (ODVA- ODN- ODPG- DRIPP- etc...) Coordination des administrations de développement en Haïti. LA diffusion des administrations de développement. Administration de développement et régionalisation. Les perspectives.

ADM 1312 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Nature de l'aménagement du territoire : phénomène urbain et migration rurale ; marginalité et implication spatiale du développement économique. Quelques problèmes d'organisation de

l'espace. Politiques nationales de développement régional intégral : critères, formulations d'objectifs, typologie des régions. Pôles de croissance et pôles de développement selon Perroux. Etude de cas ; urbanisme au Danemark, politique régionale en France, en Turquie. L'urbanisme et la planification urbaine : théories classiques d'organisation de l'espace, localisation Intra-urbaine. Types de plans d'urbanisme.

GES 2232 – GESTIONS DES COOPERATIVES

Sociétés coopératives – Définition

Statut Juridique et Social

Les multiples manifestations du mouvement coopératif – Crédit mutuel – Coopérative de cautionnement assurance – (Mutualité) - Coopératives de consommation – coopératives ouvrières – coopératives agricoles.

Le mouvement coopératif dans le monde actuel

Le rôle des coopératives dans le développement économique et social.

Le mouvement coopératif haïtien – début – situation actuelle – perspectives.

2. MODULE QUANTITATIF

QTF 0001 – MATHEMATIQUES ELEMENTS DE LOGIQUES ET NOTIONS ENSEMBLISTES

Propositions – Négation – Connecteurs logiques – Quantificateurs – Tables de vérité – Equivalence – Lois de De Morgan – Validité d'un Raisonnement – Réunion – Intersection – Partition – Complémentaires et Différence d'ensembles – Ensembles finis et infinis – Relations binaires : Définitions – Propriétés – Relations d'équivalence – d'ordre – Fonctions – Applications – Injection – Surjection – Bijection – Arrangements – Permutations – Combinaisons – Formule du binôme – Suites Arithmétiques – Suites Géométriques – Opérations sur les entiers : PPCM – PGCD.- Nombres Premiers – Diviseurs d'un entier – Corps des réels – Corps des complexes – Equation du second degré.

QTF 0002 – MATHEMATIQUE II

Espace Vectoriel et Matrice sur R

Définitions fondamentales et propriétés

Produit d'un vecteur par une matrice. Produit de 2 matrices.

Matrices carrées.- Déterminant – Systèmes d'équations linéaires – Règle de Cramer – Calcul logarithmique – le nombre – équations exponentielles – Fonctions numériques réelles : limite – continuité – Dérivées et Différentielles – Applications.

Séries de Mac Laurin et de Taylor – Primitives et Intégrales. Dérivées partielles – Maximum d'une fonction de plusieurs variables. Equations différentielles du 1^{er} ordre et du 1^{er} degré à variables séparables.

QTF 0003 – STATISTIQUE I

La Statistique : définition, objet, historique, domaine d'application, l'enquête : détermination de l'objectif, examen de la documentation, cartes questionnaire, critique des informations,

codification, tabulation évaluation. Analyse de la distribution des fréquences. Représentations graphiques. Etudes des paramètres de dispersion : domaine de variation, écarts, écarts types, coefficient de variation. Régression et corrélation. Elaboration et présentation des statistiques : série, fréquences, diagramme, histogramme. Analyse statistique : valeur moyenne des écarts, indices de concentration.

QTF 0004 – STATISTIQUE II

Ce cours vise à l'acquisition des notions de probabilité – Variable aléatoire et distribution de probabilité – Probabilité conditionnelle – Espérance mathématique – Fonction variable aléatoire – Loi géométrique – Loi hypergéométrique – Loi Binomiale – Loi de Poisson – Distribution F – Distribution T de student – Loi normale – Distribution chi-carré – Etude des Séries chronologiques.

QTF 2105 – MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION

Ce cours vise à initier l'étudiant aux techniques mathématiques les plus utilisées dans le domaine de la gestion des entreprises. Les notions suivantes constituent la charpente de ce cours : Point d'équilibre et point mort – Dérivées partielles – Elasticité – Fonctions de production – Modèles d'inventaire – (Intégration par partie et calcul d'aire) – Multiplicateurs de Lagrange – Analyse – Conditions de Kunh-Tucker – Analyse Input-Output – Allocation des Ressources : Introduction à la programmation linéaire – coûts d'opportunité.

QTF 2106 – STATISTIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION ET A L'ECONOMIE

Ce cours vise à l'acquisition des techniques de l'inférence statistique. La charpente du cours est constituée par les notions suivantes :

Théorie de l'estimation : Théorème de la limite centrale, intervalle de confiance. Estimation de la variance et distribution T de student – Distribution de chi-carré.

Test d'hypothèse : Types d'erreurs – Maximum de vraisemblance – Analyse de variance-Covariance et corrélation – Régression linéaire - Analyse des données discrètes et des séries temporelles – Techniques d'échantillonnage – Modèle de Régression Multiple.

ADM 2306 – PROCESSUS DE DECISION

Cours d'introduction aux modèles et méthodes de recherche opérationnelles : Programmation linéaire, simplex, le dual, Problème de réseaux : P.E.R.T., C.P.M. Autres problèmes de distribution et d'allocation de ressources. Application de ces méthodes aux entreprises haïtiennes.

QTF 2107 – INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE

Rôle de l'informatique dans l'entreprise.

L'ordinateur : Structure et mode de fonctionnement. Concepts de base de l'informatique appliquée à la gestion de l'entreprise. Notion de fichier des données. Mise en application d'un système d'information. Etapes, Implications, solutions.

QTF 2214 – INFORMATIQUE II

Informatique de gestion - Evaluation des besoins – Etude d'opportunité – Conception d'un système – Analyse fonctionnelle et organique. Structure et codification de l'information.

Procédures de traitement. Interprétation des résultats. Problèmes d'interprétation, de transition, de sécurité, de contrôle et de vérification. Coûts de l'informatique.

QTF 4115 – MATHEMATIQUES FINANCIERES

Ce cours est un préalable au cours de finance des affaires. Il étudie : l'intérêt simple, les intérêts composés. Les annuités, les amortissements financiers, les obligations, l'escompte.

3.- MODULE ECONOMIE

ECO 0001 – INTRODUCTION A L'ECONOMIE

Offre et demande, notion d'équilibre micro-économique. Quelques structures de marché. Notions de distributions des revenus. Comptabilité Nationale. Equilibre macro-économique dans le contexte Keynésien. Monnaie et Banque. Commerce international. Développement et croissance.

GES 0013 – GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

Etudier les différentes formes de production dans le monde contemporain dans le contexte spatial. Loin d'être un panorama par pays ou par groupes de pays, le cours présentera les conditions de cette répartition, en mettant l'accent sur les principaux foyers de production agricole et industrielle, leur intégration dans les ensembles régionaux et leurs caractéristiques fondamentales.

ECO 3202 – MACRO-ECONOMIE

Macro-économie : définition des écoles classiques, des physiocrates, des marxistes, des néo-classiques. Mesure de la production et du revenu national. Equation production, revenu, Analyse des comptes nationaux. Analyse du niveau de l'activité économique. Fonction de consommation ; épargne et détermination du revenu : investissement et facteurs responsables du niveau de l'investissement ; concept du multiplicateur et revenu ; politique fiscale et monétaire ; politique macro-économique : contrôle de l'inflation et du chômage, promotion de la croissance économique.

ECO 2203 – MICRO-ECONOMIE

Utilité, signification de la micro. Problème économique et gestion des biens et services, l'offre et la demande. La théorie de la production et la formation des prix sur les marchés de concurrence parfaite, imparfaite et sur les marchés de monopole. La demande des facteurs de production : capital, travail monnaie. Notion d'équilibre général. Etude de cas sur la formation des prix.

ECO 3204 – RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALE

Echanges internationaux : origine, évolution, théories du libre échange, le protectionisme politique. Théorie classique des avantages comparés. Théorie néo-classique Heckscher-Ohlin. Courants critiques ; échange inégal, théorie de la dépendance ; Balance des paiements. Mouvements d'intégrations. Le marché des changes et le mécanisme d'ajustements. Les organisations internationales pour le commerce.

ECO 2306 – La prévision économique et sociale : méthodes et modèles simples. La démarche planificatrice au sens le plus large ; la nation. L'analyse de système dans une perspective

managériale. Les inter-relations conceptuelles de la planification de l'A.D.S. Volonté de contrôle dans les modèles de planification.

ECO 2205 – ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

Les théories du développement : croissance et développement ; modèle de croissance ; état et développement ; planification et développement économique ; aide internationale et développement. Les conditions du développement en Haïti ; la voie du développement économique ; enquêtes sur le développement haïtien ; structure haïtienne et développement.

ECO 1308 – MONNAIE ET BANQUES Concept de la monnaie. Place et rôle de la monnaie. Le système des banques commerciales et la création de la monnaie. La nature et l'importance des dépôts et des crédits bancaires. Rôle des banques. Contrôle de l'accroissement et la stabilisation de la masse monétaire et du crédit. Histoire du système bancaire haïtien.

ECO 1210 – FINANCES PUBLIQUES

Bref aperçu des finances publiques. Etat et diverses conceptions des finances publiques. Economie financière. Relation entre la politique générale, le plan, le budget de programme, le circuit financier. Recettes et dépenses publiques. Comptabilité Nationale. Les agents. Le produit national. Politique économique, politique financière, fiscale, budgétaire, monétaire.

ECO 1211 – COMPTABILITE NATIONALE

Généralités : définition, histoire, système anglo-saxon et français. Agents comptes de production, biens et services, revenus et dépenses, capital. Tableau entrées-sorties. Utilisation du T.E.S. Matrice des coefficients. Agrégat macro à prix courant et constant. Balance du paiement : comptes revenus économiques. Analyse des C.N. D'Haïti.

ECO 2313 – ECONOMIE HAITIENNE

Ce cours doit permettre une meilleure compréhension du fonctionnement global de l'économie haïtienne et aider l'étudiant à vérifier, à partir d'une réalité, la théorie économique apprise. L'accent mis sur les thèmes suivants : les rouages de l'activité économique – Croissance et développement de l'économie haïtienne – Rôle de l'état – Les Ressources – La régionalisation.

4.- MODULE DROIT

DRT 0001 INTRODUCTION AU DROIT ET DROIT CIVIL

Le Droit : Définition et rapport de la science du droit avec les autres sciences humaines. Les différentes branches du droit : droit public, droit privé, droit national, droit international. Elément de droit civil : caractères, but, fondement, sources de la règle de droit. Les personnes. La famille. Les droits réels principaux.

DRT 2102 – DROIT SOCIAL

¹^{Ere} Introduction.- Des travailleurs – De l'entreprise. Les groupements sociaux – Le rôle de l'Etat – Travail et Politique de développement – La société industrielle : les élites de l'industrialisation – Le cadre juridique des relations professionnelles, condition d'emploi – Régime des salaires – Négociations collectives et règlement des différends. Les syndicats : organisation et rôle de la direction des entreprises pour le développement de relations

professionnelles harmonieuses avec le personnel. Les conflits de travail et leurs modes de solution.

2^{ème} Organisation syndicales européennes-structures. Organisations syndicales mondiales. Histoire du mouvement ouvrier – Théorie économique classique et droit du travail – La société révolutionnaire – Le socialisme utopique, le socialisme scientifique. Doctrine catholique romaine et droit du travail – L'internationalisation du droit du travail ; sources, conventions. OIT. Programmes, membres, fonctionnements, et œuvres. Le syndicalisme américain.

3^{ème} Droit syndical en Haïti – Problèmes et perspectives

DRT 1103 – DROIT ADMINISTRATIF

INTRODUCTION : Notion de personne publique.

Source du droit administratif.

1^{ère} partie : Action administrative. Actes Administratifs, les théories de la police Administrative et du service public.

2^{ème} partie : Marchés publics
Définition, classification et importance des marchés publics. Licitations. Contrats administratifs. Exécution du marché. Droits et obligations du contractant. Responsabilité post-contractuelles et contentieux de marchés publics. Marchés conclus avec les entreprises étrangères.

3^{ème} partie : Contrôle juridictionnel de l'administration publique. Organisation juridictionnelle et contentieux administratif.

DRT 1104 DROIT CONSTITUTIONNEL

Institutions politiques. L'Etat ; éléments constitutifs, forme organisation, prérogatives. Les Etats fédérés. Les constitutions : définitions, forme, élaboration continue. Les trois pouvoirs : législatifs, exécutif, judiciaire. Les attributions constitutionnelles de l'Etat. Les pouvoirs constitués face aux règles et stipulations constitutionnelles.

DRT MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Le cours est centré sur la problématique concrète et pratique des marchés publics de travaux dans ses aspects spécifiquement juridiques et administratifs. Il aborde notamment les questions liées à la passation des marchés (ensembles de procédures et de règles à suivre pour la signature de ces contrats), à leurs exécutions (obligations et responsabilité contractuelles, délai, sous-traitance, etc...) et à leur financement (c'est-à-dire les questions de prix, de garanties financières, d'avance à l'entrepreneur...)

DRT 4213 – DROIT DES AFFAIRES

Les rapports juridiques des affaires – Le contrat : offre et acceptation. Notions sur les vices de la volonté ; modalités, termes et conditions ; absence du formalisme, force probante de l'acte sous seing privé ; preuve en droit commercial, contrats nécessitant un écrit ; exécution du contrat ; exécution forcée et par dommages intérêts ; réciprocité des obligations et résolutions pour inexécution ; force majeure. L'Entreprise et les affaires. Structure juridique de l'entreprise – Société anonyme et société responsabilité limitée – Les fonds de commerce et leurs éléments – La propriété commerciale, la patente – les responsabilités : faute, responsabilité du fait des préposés, du fait des choses ; délits pénaux du droit des affaires ; abus de confiance ; escroquerie et dérivés – Principaux contrats des affaires ; vente, commission, transport – Le crédit : prêt

gage, lettre de change et billet à ordre, chèque, compte courant – les affaires et le fisc – Notions de mutation – Droit d'enregistrement – impôts et taxes.

DRT 4214 DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les mécanismes légaux dans le contexte international notemment en matière de sociétés, d'assurance, d'effet de commerce, de contrats de ventes (transferts de technologie, vente d'usine clés en main, emprunts à long terme, de transport aérien et maritime). La forme d'enseignement privilégiée est l'étude de cas pratiques qui permettront de dégager les règles générales ou spécifiques propres à la matière.

DRT 1306 – DROIT INTERNATIONAL PENAL

Situation du droit international pénal dans le contexte international. Différence entre droit international pénal et droit international public. Définition, objet, méthode, en droit pénal. Notion d'infraction internationale. Infraction des personnes et des Etats, théorie des actes et des agents de l'Etat. La règle de la responsabilité. Etude de cas.

DRT 1107 – DROIT INTERNATIONAL PUBLIC I

Introduction – Place du droit international – Les traités internationaux – La Notion d'Etat – La Compétence des Etats – Le territoire – Les modes d'acquisition du territoire - Les mutations territoriales – La succession d'Etat – La renaissance des Etats – Les grands principes politiques régissant la Société internationale : Indépendance des Etats – Non intervention – Egalité des Etats.

DRT 1208 – DROIT INTERNATIONAL PUBLIC II

Le domaine public. Droit de la mer, droit aérien, droit de l'espace. Règlement des conflits : Types de conflits, et types de règlements. Droit de la guerre. Place du droit international dans la vie des Etats et évolution de ce droit.

DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Situation de droit international prive parmi les disciples du droit. Nationalité : principes généraux, historique de la législation haïtienne. La législation actuelle. Conditions des étrangers : Principes généraux, historique de la législation haïtienne, législation actuelle, conflits de droit et de juridiction ; Technique de solutions.

DRT 1310 – DROIT DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Droit consulaire – Evolution historique – Aspect International. Classification des agents consulaires, lettres patentes – Exéquatur – Agents de carrière, agents honoraires – privilèges et immunités consulaires – Aspect interne. Application des lois haïtiennes – Organisation de la chancellerie consulaire – Rapports du consul avec les autorités locales – Attributions civiles du consul – Des divers actes d'Etat Civil – Attributions commerciales.

DRT 4211 – SOCIOLOGIE ET LEGISLATION RURALE

Réseau Social agricole : Le travail (la relation avec la nature, les énergies disponibles) ; l'entreprise agricole : relation de base, fonctions et rôle, types d'entreprises dimensions des exploitations, statuts spéciaux de collaboration à l'entreprise : l'aide familiale le salarié, le

travailleur à temps partiel ; l'organisation des agriculteurs : la coopération, l'organisation professionnelle.

DRT 4212 – LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ce cours s'intéresse à la structure et au fonctionnement des principales organisations (Union0). On aborde ensuite les organisations Internationales à vocation universelle et à compétence générale : SDN d'ab ord, puis ONU.

Puis, à travers quelques exemples, on détermine ce qu'est une institution spécialisée (c'est ainsi qu'on étudie O.I.T, l'UNESCO. Le groupe de la banque national...) et l'on établit la différence qui existe entre ce type d'institution et les organes subsidiaires de l'ONU, type CNUCED. Ensuite on étudie la structure et le fonctionnement de certaines organisations régionales (EDA – OUA – CEE).

Le cours se termine par l'étude du fonctionnement de certaines organisations non gouvernementales, comme la Croix-Rouge.

5.- MODULE COMPTABILITE ET FINANCE

COM 5101 – PRINCIPES DE COMPTABILITES I

Les techniques de l'enregistrement des transactions financières ainsi que de la présentation et de l'interprétation de ces informations.

COM 5102 – PRINCIPES DE COMPTABILITE II

Etude du contrôle interne et analyse des postes de l'Actif et du Passif à court terme.

COM 5203 – FISCALITE I

La théorie fiscale. Les objectifs de la fiscalité, la répartition de l'assiette fiscale ; les diverses techniques de perception ainsi que tout autre sujet de nature à expliciter les rôles et les formes de fiscalités (approche comparée).

COM 5203 – BUDGETISATION

Budget : définition, différents types de budgets. Analyse de budgets d'entreprise. Budget d'investissement, de production, d'achat, de vente, de trésorerie Intégration des budgets, Techniques de prévisions, indices financiers, contrôle budgétaire, analyse de cas.

GES 1226 – FINANCE DES AFFAIRES

Fonction financière dans l'entreprise, amortissement et impôts. Structure des coûts d'opération et des coûts de financement. Le loyer de l'argent. Budget à court terme et à long terme. Evaluation de la position financière : ratios et standards. Gestion des disponibilités, des comptes à recevoir et des stocks. Décision d'investissement à court et à long termes. Le coût de capital.

GES 1214 – ANALYSE FINANCIERE

Révision des principes et techniques et de décision financières. Décision d'investissement, évaluation de la structure financière. Politique de dividende. Etude de dossiers financiers d'entreprises.

COM 5205 – COMPTABILITE INTERMEDIAIRE I

Etude du passif à long terme, de la comptabilité propre aux différents types de société et des transactions affectant l'avoir des sociétaires.

COM 5206 – COMPTABILITE INTERMEDIAIRE II

Problèmes comptables particuliers tels : régimes de retraite. Contrats de location, entreprises de construction, ventes par consignation, ventes à tempérament, succession de fiducies et autres.

COM 5207 – VERIFICATION I

Examen des règles d'éthique professionnelle. Etude du rôle du vérificateur. Exigences de la planification et de l'exécution d'une vérification de comptes. Examen et évaluation du contrôle interne par les gestionnaires de contrôle interne et les graphiques de cheminement. Rédaction de rapports descriptifs de systèmes comptables incluant les recommandations.

COM 5211 – PRIX DE REVIENT I

Introduction à la comptabilité industrielle. Etude des postes de l'état de fabrication, inventaire permanent et périodique, prix de revient par commande, imputation des frais généraux.

COM 5212 – PRIX DE REVIENT II

Les systèmes de prix de revient, l'interprétation des données obtenues ; prix de revient, standard, estimatif, uniforme et continu etc.

COM 5214 – FISCALITE II

Les principes de taxation en vigueur en haïti. L'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que les autres formes de taxes imposées aux contribuables.

COM5308 – THEORIE COMPTABLE

L'évolution de la comptabilité suiv ant les concepts du revenu net, discussion sur les principes comptables et sur leur pertinence, l'évaluation des postes du bilan et de l'entreprise.

COM 5309 – COMPTABILITE INFORMATIQUE

La préparation des états financiers à l'aide d'ordinateur dans les entreprises commerciales et industrielles. Méthodes d'enregistrement et d'accès aux données.

COM 5210 – VERIFICATION II

Examen des techniques de vérification, particularité propre à chaque poste des états financiers. Vérifications et prospectus. Vérification spécialisée.

COM 5313 – PLAN COMPTABLE HAITIEN

Description et application du plan comptable haïtien à la comptabilité générale, commerciale et industrielle, Particularités de ce plan en rapport avec les autres plans existant dans le monde, ainsi qu'avec la technique des principes et méthodes généralement reconnus en vigueur en industrielles. Méthodes d'enregistrement et d'accès aux données.

COM 5315 – COMPTABILITE SPECIALISE I

La consolidation des états financiers, la comptabilité des agences et succursales ainsi que la comptabilisation des transactions en monnaies étrangères

COM 5316 – COMPTABILITE SPECIALISEE II

La réorganisation des sociétés, la faillite. La comptabilité par fonds. Amérique et dans la plupart des pays d'influence britannique

COM 5318 – VERIFICATION III

Vérifications des systèmes informatisés, vérification analytique, vérification opérationnelle, vérification de gestion et autres méthodes de vérification utilisées.

COM 5318 – COMPABILITE PUBLIQUE

Notions, concepts et théories budgétaires. La rationalisation des choix budgétaires et le budget de programme. La comptabilité publique en haïti : système et méthodes.

6.- MODULE SCIENCES POLITIQUES

POL 1101 – INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE

Politique fondamentale : Définition et objet – Politique et pouvoir : Science de l'Etat ou du pouvoir – l'Etat : Sa définition, son rôle, ses fonctions, la constitution.

Les régimes politiques : légitimité et principe démocratique – les aménagements institutionnels.- Les droits individuels et les libertés publiques – Les forces politiques : Partis politiques – groupes de pression – l'opinion publique - Classification des régimes politiques d'après le principe démocratique.

La science politique et les autres sciences : théories et doctrines politiques. La science politique d'aujourd'hui. Le pouvoir, l'administration et l'économie. La Révolution française et la naissance de l'Etat d'Haïti en 1804 – Le legs du régime colonial – Les institutions politiques – Les facteurs de la vie politique – Centralisation du pouvoir et centralisation de l'administration. Centralisation et décentralisation – Eléments de vocabulaire administratif – cabinet ministériel. L'administration territoriale : le département – la commune – le quartier – la section rurale.

POL 1102 – HISTOIRE DIPLOMATIQUE D'HAITI

Naissance d'une diplomatie : 1796 – 1801. Conflit de décolonisation 1804 – 1806. Vers l'intégration : 1806 – 1825. Renaissance de l'indépendance – Après la renaissance (1825 – 1860). Haïti les interventions étrangères : 1860 – 1900. L'occupation Américaine : (1915 – 1934). Après l'occupation.

POL 1103 – HISTOIRES DES DOCTRINES POLITIQUES

Doctrine Politique : Définition. Les doctrines politiques dans la grèce antique ; A Rome. Les Doctrines Politiques en Europe, au Moyen-âge, au Siècles des Lumières et pendant la Révolution Française – Traditionnalisme et libéralisme au XIXème Siècle – Le Socialisme et ses divers courants. Fascisme et nazisme. Les doctrines politiques depuis la deuxième guerre mondiale.

POL 1104 RELATIONS INTERNATIONALES I

Définition et méthode en histoire des relations internationales. La prédominance Bismarkienne. La Question d'Orient et la guerre russo-turque de 1878. La Duplice (1879). La Triple Entente (1882). Le retour à l'équilibre européen (1891). L'impérialisme et l'expansion coloniale européenne. L'aggravation de la rivalité anglo-allemande. L'Entente Cordiale Franco-anglaise de 1904. Le rapprochement anglo-russe de 1907 et la Triple Entente. Les guerres balkaniques.

POL 1205 RELATIONS INTERNATIONALES II

La diplomatie pendant la guerre de 1914 – 1918. Le Traité de Versailles et les traités complémentaires. Les conséquences de la Grande Guerre. La période du pacifisme 1919 – 1931 : problèmes des réparations allemandes et l'occupation française de la Rhur. Locarno (1925). L'échec des tentatives d'unité européenne. La fin de l'ère du pacifisme et la préparation d'une seconde guerre mondiale : l'agression japonaise contre la Chine 1931 – Le nazisme en Allemagne : 1933 – L'agression Italienne contre l'Ethiopie (1935 – 1936) L'Anschluss (1938). Danzig et l'agression allemande contre la Pologne (1939). La Diplomatie pendant la deuxième guerre mondiale (1939 -1945). Les relations Internationales (1919 – 1945).

POS 1306 – RELATION INTERNATIONALE III

De 1945 à nos jours. Les lendemains de la guerre. Les débuts de la guerre froide : bloc occidental, bloc oriental. Apparition du Tiers-Monde : Les premières indépendances. Bandoeng. La fausse détente 1953 – 1955. La reprise des tensions : mur de Berlin, Crise de Cuba. La seconde partie du cours étudie les événements les plus récents par thème : l'évolution des rapports Est-Ouest depuis 1963. Les problèmes de l'Asie. Les problèmes africains. Les problèmes du Moyen-Orient et ceux des relations interaméricaines.

POL 1107 – ANALYSE POLITIQUE I

Problèmes épistémologiques de l'analyse. Le fonctionnalisme : Théorie de base. Les groupes de pression. Les attitudes politiques : Les fonctions politiques essentielles. Les systèmes politiques. L'analyse factorielle.

POL 1208 – ANALYSE POLITIQUE II

Le structuralisme : théorie de base, définition. Caractéristique d'une structure politique (Homologie – reproduction). Les institutions : Eglise, Armée, Groupes non institutionnels. L'analyse systémique : Théorie de base, définition. Les niveaux d'analyse de contenu.

POL 1109 – THEORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Originalité, définition, acteurs, moyens et buts des R.I. Facteurs géographiques, démographique, économique, social, agissant sur les R.I. Le rôle de l'homme d'Etat. Evolution des R.I. Différents systèmes : homogène, hétérogène ; politique d'équilibre et de blocs ; le non-alignement. Influence de l'arme atomique comme force de dissuasion. Les problèmes de désarmement. Place de l'Etat dans le système international. La notion de souveraineté et ses limites.

POL 1310 – PROBLEMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

Trois problèmes politiques contemporains sont considérés : le conflit Israélo-Arabe, le conflit Sino-Soviétique et les nationalismes du Tiers-Monde. En outre, les étudiants feront des exposés sur des thèmes agréés par le professeur.

POL 1311 – GEOPOLITIQUE

Définition – Les doctrines géographiques et la politique internationale – Les facteurs physiques du territoire dans la politique internationale : superficie, structure, configuration position continentale, position maritime. Les pactes régionaux. Impacts des facteurs humains et culturels : la population, la langue, la religion etc. Impact des facteurs économiques dans la politique internationale dans la politique internationale ; les ressources minières, le pétrole, l'agriculture etc.

POL 4212 – EVOLUTIONS DES IDEES POLITIQUES EN HAÏTI

Recherche sur le conflit entre l'autoritarisme et le libéralisme politique en Haïti, de l'indépendance au début du XX^{ème} siècle. Objectifs, moyens, conquêtes. Objectifs, moyens et concessions de l'autoritarisme. Mise en évidence de quelques idées démocratiques chez Joseph Janvier (Les affaires d'Haïti : les constitutions d'Haïti), chez Anténor Firmin (Roosevelt, Président des Etats-Unis et la République d'Haïti), et chez Emmanuel Edouard (Essai sur l'histoire politique intérieure d'Haïti). Participation active et lectures personnelles sont requises.

POL 1313 DIPLOMATE ET DIPLOMATIE

Diplomate : Définition, mission, éthique. Titres et classification des diplomates. L'art et la science diplomatiques. Grandeur et misère de la mission diplomatique. Protocole et Cérémonial. Rédaction administrative : correspondance avec les chancelleries et Ambassades étrangères etc. Discours et conversation dans le monde diplomatique. Histoire des grands diplomates haïtiens. Le diplomate négociateur.

POL 1105 RELATIONS INTER-AMERICAINES

Ce cours a pour objet, principalement, les relations entre les U.S.A. et leurs voisins du sous continent, depuis la proclamation d'indépendance des 13 colonies (1776), jusqu'à nos jours. Mais il étudie aussi l'évolution propre de l'Amérique Latine et de la Caraïbe pendant toute cette période. Doctrine de Monroe (1823). L'échec de la conférence de Panama (1826). Le repli européen – l'interventionnisme américain en Amérique Latine depuis la guerre américo-mexicaine (1846 – 1846) : La doctrine du Big-Stick de Théodore Roosevelt – la guerre hispanoaméricaine (1898). Le canal de Panama (1903) – Les interventions américaines au Mexique et dans la Caraïbe – La politique de bon voisinage de Franklin Roosevelt (1933) – Les objectifs de la politique des U.S.A. dans un continent en mutation, de la seconde guerre Mondiale à nos jours.

7.- MODULE CULTURE GENERALE ET LANGUES

GEN 0001 – CIVILISATION COMPAREES

1^{ère} culture et civilisation, base de la civilisation, monisme ou plural des civilisations Lois de la civilisation.

2^{ème} Enoncé non exhaustif des civilisations.

3^{ème} Civilisation comparées : Point de vue matériel – Technique – Alimentation – Habillement – Habitation – Economie.

4^{ème} civilisation comparées : Point de vue social - structures sociales – Sexualité et mariage – Famille et parenté.

5^{ème} Civilisation comparées : Point de vue spirituel – Religion – Morale

GEN 0002 – HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Définition de l'histoire. La révolution industrielle et la naissance d'un monde nouveau. L'indépendance des Etats-Unis. La Révolution Française et les guerres napoléoniennes. L'Amérique espagnole et l'émancipation des colonies. Le mouvement des nationalités et la Révolution de 1848. La guerre Franco-prussienne et la prépondérance allemande (1870 – 1891). Le Japon à partir de 1868 : l'Ere Meiji. La lutte entre les grandes puissances pour un nouveau partage du monde (Conférence de Berlin. Nov 1884 fév. 1885) Guerre sino-japonaise 1894 – 1895, 1914 – 1918 et le traité de Versailles. La seconde guerre mondiale et ses conséquences.

GEN 0003 – INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE

Objet de la Sociologie. Différents niveaux de la sociologie. L'action sociale ; fondements valoratifs, normatifs, symboliques. Socialisation : définitions, modèles, typologie. Stratification sociale : concepts de classe et de status. Notion de changement. Rôle de la sociologie dans les pays sous-développés.

GEN 0004 – ECOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES D'HAÏTI

Définition et Importance de l'écologie – Division de l'écologie – Facteurs écologiques – Aperçus sur la biosphère – Les écosystèmes – l'homme et l'environnement – le problème de la pollution. Le milieu haïtien – Caractéristiques climatiques du territoire haïtien – Provinces géographiques et zones bioclimatiques – Inventaires des principales ressources d'Haïti : humaines, fauniques, forestières, agricoles, hydrauliques, minières. Aires cultivables et pression démographique. Le drame de l'érosion – Politique de conservation des ressources naturelles non renouvelables.

GEN 0005 – METHODE DE RECHERCHE

Les méthodes : historique, expérimentale, dialectique, comparative, typologique, marxiste, fonctionnaliste, structuraliste ect. Application de ces méthodes. Techniques de recherche : interview, enquête, bibliographie etc. Le mémoire : Plan, formulation de l'hypothèse, l'exposé académique, littéraire, scientifique, technique, la conclusion.

GEN 3108 – MONDE CARAIBES

Les caraïbes : Définition. Approche historique. Description physique. Amérique centrale. Pays septentrionaux de l'Amérique du Sud. Grandes et Petites Antilles. Solidarité des phénomènes géologiques. Rivalité entre les deux Méditerranées au profit de la Caraïbe. Evolution des systèmes coloniaux en relation avec la Caraïbe. L'Ere des révolutions : Américaine et Bolivarienne. Evolution des pays indépendantes et des territoires. Guerre Cubano-hispano américaine et affirmation des E.U. comme puissance impérialiste... Politique du dollar. La révolution cubaine et l'alliance pour le progrès. Le problème de l'intégration dans la Caraïbe : Caricom et Marché commun de l'Amérique centrale.

GEN 4211 – REDACTION ADMINISTRATIVE

GEN 0008 – ANGLAIS

GEN 0009 – ESPAGNOL

GEN 0010 – ALLEMAND